



# **SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE**

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **Compte rendu du comité directeur SNGRPC du vendredi 13 avril 2018**

Présents:, Jean-Louis Saudrais, Jean-Louis Barlatier, Serge Mikoff, Denis Reynaud, Christian Charée, Christophe Abric, , Jean-Luc Wuhrlin ,Jean-Louis Lecoq, Michel Chadelas, Walden Bonpaix ,

Excusés: Gilles Mariat, Dominique Laplante, Corinne Tournassat, Jean-Louis Lecoq, Damien Despierres, , Gilles Grasset, Patrick Locheron, Guy Valentin.

## **Validation du Compte rendu du CD du 24 Mars 2017.**

Validation à l’unanimité

## **Situation financière au 12/04/2018**

Les comptes n’ont pas beaucoup changé depuis le dernier état. Toujours la dette du loyer pour lequel nous n’avons pas encore reçu de facture. Le compte en banque diminuera d’environ 10 000€ après paiement de cette facture.

## **Validation des responsables de la voile légère et de la voile sportive.**

Voile légère : Corinne Tournassat

Voile sportive : Dominique Laplante

Pour les responsables des commissions, il est demandé de communiquer à Jean-Luc Wuhrlin les membres de vos commissions afin d’établir un organigramme.

Un mail à l’attention de tous les membres du club doit être envoyé pour proposer à ceux qui le souhaitent de rejoindre une commission.

## **Compte rendu de la réunion d’organisation voile légère du mardi 27 mars 2018 et la réunion avec la grande Motte du 13 avril 2018**

Pour la voile légère loisir, la nouvelle organisation avec l’UCPA permet une moins forte implication de la commission en dehors de l’établissement du calendrier.

Pour la voile légère sportive, nous avons encore peu d’élèves et la logistique est une réelle charge d’organisation pour la responsable de commission. Une démarche a été entreprise pour septembre 2018 avec la Grande Motte pour étudier la possibilité de mutualiser nos moyens pour l’entraînement de nos élèves. Une première réunion a eu lieu afin de mettre à plat toutes les idées et difficultés.

Pour nous la grande difficulté pour maintenir l’école de voile légère sportive est d’avoir au moins 4 élèves et un entraîneur de qualité. Une idée de Christophe Abric est de réfléchir pour faire travailler avec un entraîneur polyvalent qui puisse aussi nous apporter une prestation sur la voile habitable.



# SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Point sur participation aux stages de printemps :

- Optimist 12 participants sur 12 places
- Catamaran 8 participants sur 12 places
- Kyte 4 participants sur 6 places

Point sur participation sessions Enfants :

- Optimist 3 participants sur 12 places
- Catamaran 10 participants sur 12 places
- Kyte 4 participants sur 6 places

Le taux de remplissage est suffisant pour respecter nos objectifs de financement.

Question de Corinne sur le remplacement du Lomac 2 temps : il est décidé d’attendre d’avoir plus de visibilité sur l’évolution de la voile légère sportive pour prendre ce type de décision.

## **Voile sportive**

Compte rendu de la réunion sur le statut des dragons :

Il a été décidé qu’il était préférable que le groupe des dragons crée leur association indépendamment de la SNGRPC et qu’une future convention relira les deux associations.

Points sur les régates à venir :

- La Rotary est reportée au 06 mai 2018,
- Le Trophée du 15 avril 2018 a peu d’inscrits soit 20 bateaux dont 6 bateaux du club,
- La Minimax a pour l’instant 19 bateaux inscrits.

Suggestion de Christophe Abric devant la pénurie d’arbitres

Faire un mail aux adhérents sous forme d’appel à candidature pour définir ce qu’il ne faut pour réaliser une régate. Indiquer les différents intervenants du club habilités pour organiser une régate et donner la marche à suivre pour obtenir les qualifications par la formation.

Politique d’inscription aux régates

Afin de faciliter l’organisation des régates et la saisie des bateaux sur FREG, il est décidé de mettre une sanction de 5 € supplémentaire pour toute inscription après le vendredi midi pour une régate de dimanche.

Il est rappelé que nous parlons d’inscription et non du paiement qui pourra se faire jusqu’au samedi fin de de journée.



# SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## Balise pour Minimax

Devant :

- Le nombre de plus en plus important de bateau équipé d’AIS transpondeur,
- La difficulté de vérifier une triche sur la trace de la balise,
- L’identification des bateaux par relai GSM interdisant la transmission hors de portée,
- La nécessité impérative de ne pas augmenter le prix de la régates.

La décision se prendra en fonction du retour d’expérience de l’escalagde, du nombre d’AIS transpondeur des bateaux inscrits et aussi du budget résultant du nombre d’inscrits. La décision sera prise par le responsable de la commission sportive au vu de ces éléments.

## Entrainement Chronométré « Maman les petits bateaux »

L’objectif est d’inciter les propriétaires de petits bateaux à s’orienter vers la régates. C’est une opération test qui sera renouvelé si réussite.

## Information sur les frais de déplacement.

Chaque année un mail est envoyé à destination des responsables de commission en indiquant que les frais de déplacement ne sont remboursés par le club mais que ceux-ci sont transformables sous forme d’une attestation de dons au taux kilométrique de 0,308. C’est un abandon de frais au club.

## **Décision par rapport au bateau « du pont du Gard »**

Il est décidé d’indiquer à la régies que ce bateau ne nous intéresse pas.

## **Commission développement**

Présentation du programme « Bouée au vent » destiné à permettre à des équipiers de se former et aussi à des skippers de se constituer un équipage. Le CD valide le travail en cours.

## **Bilan des Nautiques**

L’emplacement du stand hors du circuit des nautiques n’a pas favorisé les contacts. Nous devons pour l’année prochaine intervenir en amont pour obtenir une meilleure place.

Fin de CD à 22h30

Prochain CD le samedi 19 mai 2018 à 9h30.

Fait le 18/04/2018

Le Secrétaire Général

Jean-Luc Wuhrlin